

Réf: Dossier N° : 85253

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE GNONSIEKAN DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS » en abrégé «SG BTP »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 7e TRANCHE, BPV 11
ABIDJAN

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Mai 2020, et enregistrés au CEPICI le 15 Juin 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE GNONSIEKAN DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS » en abrégé «SG BTP ».

Objet: L'ETUDE, LE CONSEIL ET LA REALISATION DE TOUS TRAVAUX ROUTIERS, DE BATIMENTS, DE GENIE CIVIL

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 7e TRANCHE, BPV 11
ABIDJAN

GERANT: Monsieur BLESSON GNONSIEKAN FABRICE.

RCCM: n°CI-ABJ-2020-B-08992 du 15/06/2020 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°07403 du 15/06/2020

Pour Avis

Le CEPICI

